

*pour la re-  
stitution de  
Comachio.*

que le Pape a faite d'un double Roi d'Espagne, alloit rétablir l'union entre les Cours de Rome & de Vienne : cependant on y aperçoit encore de grandes difficultez : car les Imperiaux qui conservent la possession de Comachio, demandent pour l'évacuation, des sommes qui montent presque autant que la valeur de la Place : cette demande est fondée sur le remboursement des frais de quelques Fortifications qu'on y a faites, quoi qu'aux dépens des Sujets du St. Siege.

*Nouvelles  
plaintes du  
Pape con-  
tre la Mai-  
son d'Autri-  
che.*

VII. Par l'Ordonnance que le Cardinal Grimani a fait publier à Naples, pour lever le sequestre mis sur les revenus Ecclesiastiques, il en a excepté ceux des Cardinaux del Giudice, Acquaviva & Ottoboni, sous prétexte qu'ils ont fait paroître trop d'ardeur pour la défense des droits & immunités de l'Eglise, & trop peu de zèle pour les intérêts de la Maison d'Autriche dans ces dernières années. Cette exception donna lieu d'assembler une Congregation extraordinaire, qui renvoya l'affaire au Collateral : cependant le St. Pere fit des plaintes au Marquis de Prié, & l'on écrivit sur le même sujet au Cardinal Grimani : celui-ci  
 „ là répondit qu'il n'avoit ni instruction ni  
 „ pouvoir là-dessus : celui-ci s'excusa de ne  
 „ pouvoir rien changer aux Edits &  
 „ Ordonnances émanés des Cours de  
 „ Vienne ou de Barcelonne ; & que ceux  
 „ qui s'y trouvoient grevés, pouvoient s'y  
 „ adresser & demander telles graces qu'ils  
 „ croiroient avoir mérité & pouvoir obte-  
 „ nir.